

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 02463 Numéro SIREN : 503 572 844 Nom ou dénomination : A.D.R. AGENCEMENT DECORATION RICHARD
--

Ce dépôt a été enregistré le 24/09/2019 sous le numéro de dépôt 17939

COGEP

SASU ADR

COMPTES ANNUELS

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	5 000	5 000		
Fonds commercial	108 000		108 000	108 000
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	5 962	5 962		
Autres immobilisations corporelles	20 573	11 352	9 221	16 341
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 717		2 717	2 717
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	142 252	22 314	119 938	127 058
Stocks				
Matières premières et autres approv.	47 658		47 658	10 211
En cours de production de biens				
En cours de production de services				29 439
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	264 159		264 159	418 811
Fournisseurs débiteurs	375		375	545
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices	48 529		48 529	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	32 702		32 702	25 475
Autres créances				
Divers				
Avances et acomptes versés sur commande				2 104
Valeurs mobilières de placement	122 672		122 672	178 146
Disponibilités	522 965		522 965	291 720
Charges constatées d'avance	8 605		8 605	3 531
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 047 664		1 047 664	959 983
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	1 189 916	22 314	1 167 603	1 087 041

13

Bilan

	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
PASSIF		
Capital social ou individuel	150 000	150 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	15 000	15 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	579 000	296 000
Report à nouveau	127	-10 032
Résultat de l'exercice	266 842	363 159
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 010 969	814 127
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	416	316
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	69 225	52 590
Personnel	15 710	15 063
Organismes sociaux	52 155	43 461
Etat, Impôts sur les bénéfices		125 817
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	8 133	3 008
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	1 062	1 827
Dettes fiscales et sociales	77 060	189 176
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	9 932	30 832
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	156 634	272 914
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	1 167 603	1 087 041

Compte de résultat

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois
PRODUITS		
Production vendue	1 481 931	1 646 408
Production stockée	-29 439	29 439
Subventions d'exploitation	5 039	6 056
Autres produits	5 281	3 906
Total	1 462 811	1 685 809
ACHATS ET CHARGES EXTERNES		
Achats de m.p & aut.approv.	369 854	379 604
Variation de stock (m.p.)	-37 447	7 780
Autres achats & charges externes	143 623	128 136
Total	476 030	515 519
AUTRES CHARGES D'EXPLOITAT.		
Impôts, taxes et vers. assim.	11 032	12 590
Salaires et Traitements	441 881	482 724
Charges sociales	154 304	161 648
Amortissements et provisions	12 469	7 797
Autres charges	14 128	11 675
Total	633 813	676 433
RESULTAT D'EXPLOITATION	352 968	493 856
Produits financiers	1 220	1 584
Résultat financier	1 220	1 584
RESULTAT COURANT	354 188	495 440
Produits exceptionnels	3 367	14 000
Charges exceptionnelles	814	479
Résultat exceptionnel	2 553	13 521
Impôts sur les bénéfices	89 899	145 802
RESULTAT DE L'EXERCICE	266 842	363 159

PS

COMPTES ANNUELS

2018

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe

COGER

AS

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU ADR

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 1 167 603 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 266 842 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2015-06 du 23 novembre 2015, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 04 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel Informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 12 611 Euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

DS

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	108 000			108 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 000			5 000
Immobilisations incorporelles	113 000			113 000
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 962			5 962
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 764			1 764
- Matériel de transport	29 553	5 349	18 290	16 612
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 197			2 197
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	39 476	5 349	18 290	26 535
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	2 717			2 717
Immobilisations financières	2 717			2 717
ACTIF IMMOBILISE	155 193	5 349	18 290	142 252

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		5 349		5 349
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		5 349		5 349
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		18 290		18 290
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		18 290		18 290

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2018
Éléments achetés	108 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	108 000

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 000			5 000
Immobilisations incorporelles	5 000			5 000
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 962			5 962
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 764			1 764
- Matériel de transport	15 288	11 736	18 290	8 735
- Matériel de bureau et Informatique, mobilier	120	732		853
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	23 135	12 469	18 290	17 314
ACTIF IMMOBILISE	28 135	12 469	18 290	22 314

As

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 357 086 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	2 717		2 717
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	264 159	264 159	
Autres	81 606	81 606	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	8 605	8 605	
Total	357 086	354 369	2 717
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Total	

PS

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 150 000,00 Euros décomposé en 7 500 titres d'une valeur nominale de 20,00 Euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 156 634 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	69 225	69 225		
Dettes fiscales et sociales	77 060	77 060		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	10 348	10 348		
Produits constatés d'avance				
Total	156 634	156 634		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	416			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 416 Euros.

Charges à payer

	Montant
Fourn fact non parvenues	3 420
Provision congés payés	15 710
Charges sociales sur congés payés	6 284
Charges à payer	1 062
Charges diverses à payer	5 339
Total	31 816

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	8 605		
Total	8 605		

RS

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

Ps.

A.D.R.
AGENCEMENT DECORATION RICHARD
Société par Actions Simplifiée au Capital de 150.000 €
Siège social : 11 rue Lavoisier – 93100 MONTREUIL
503 572 844 – RCS BOBIGNY

DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 28 JUIN 2019

DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 28 JUIN 2019

DEUXIEME DECISION

L'associé unique, après avoir constaté que les comptes de l'exercice écoulé font apparaître un bénéfice net comptable de 266.841,52 € décide de l'affecter comme suit :

- | | |
|---|--------------|
| ➤ À hauteur de 157.150 €
à titre de distribution de dividendes | 157.150,00 € |
| ➤ À concurrence de 109.000 €
au poste « Autres réserves » | 109.000,00 € |
| ➤ Le solde, soit 691,52 €
Au poste « Report à Nouveau » | 691,52 € |

TOTAL EGAL AU BENEFICE

266.841,52 €

Le dividende unitaire brut sera de 20,95 € et, sera mis en paiement, en numéraire, au plus tard le 28 juin 2019.

L'Associée unique reconnaît être informée que :

- Ce dividende est soumis pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%,
- Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'IR.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'associé unique prend acte que le montant des dividendes mis en distribution au titre des trois précédents exercices, le montant desdits dividendes éligibles et de ceux non éligibles à la réfaction susvisée, ont été les suivants :

EXERCICES	DIVIDENDES DISTRIBUES	DIVIDENDES ELIGIBLES A LA REFACTION	DIVIDENDES NON ELIGIBLES A LA REFACTION
31.12.2017	70.000 €	70.000 €	NEANT
31.12.2016	NEANT	NEANT	NEANT
31.12.2015	NEANT	NEANT	NEANT

oOo

Cette décision est adoptée par l'associé unique.

Certifié Conforme
Monsieur Richard SANDOZ
Président
Associé Unique

